

Famille Haïtienne

La famille... pas pour tous

L.V, haïtien, étudiant engagé, jeune marié, quitte brusquement son île natale il y a huit ans, pour échapper aux escadrons de la mort. Arrivé, perdu à Paris, il est accueilli dans une église où il entre par hasard. Titre de séjour refusé. Quatre ans de bataille juridique pour finalement être régularisé à la suite d'une intervention directe faite par une autorité bienveillance au niveau du ministre. Parfaitement intégré, reconnu, apprécié par beaucoup d'interlocuteurs notables, il fait des conférences, écrit des livres-témoignages, et travail au CDI comme agent logistique dans une paroisse parisienne, qui lui attribue un logement de fonction à même de recevoir 4 personnes : sa femme et ses 2 enfants restés en Haïti. L. V. remplir toutes les conditions requises pour un regroupement familial. Le dossier est au point mort depuis deux ans ; les inspecteurs sont venus deux fois examiner son appartement : tout est ok – sauf qu'il ne se passe toujours rien, et que cette famille déchirée depuis si longtemps n'en peut plus. Pourquoi tant d'inhumanité